

Ex-Delhaize Molière : les riverains restent mobilisés

Donner une valeur patrimoniale à l'ancien Delhaize Molière ! Tel est le combat des riverains qui restent mobilisés pour s'opposer à sa démolition et un projet immobilier qu'ils jugent démesuré.

Début janvier, votre Vlan évoquait la mobilisation des habitants du quartier Bascule contre le projet de réaménagement de l'ancien Delhaize Molière se trouvant dans la chaussée de Waterloo. Un projet prévoyant 98 logements avec des bâtiments sur cinq étages (Rez+5) et 138 emplacements de parkings. Non seulement au 567-569 de la chaussée de Waterloo, mais sur un îlot s'étendant jusqu'à la rue Léon Jouret (où se trouvait l'entrée/sortie du parking Delhaize) et bordant des jardins des rues Renier Chalon et J.-B. Colyns. C'était sans compter avec la mobilisation des riverains qui ont fait circuler des pétitions, créé un site Internet et sont intervenus auprès des autorités communales et de la Région pour empêcher ce projet. Tant et si bien que, proximité des élections communales aidant, ils sont parvenus à ce que la commission de concertation re-



3. — Royal Rinking. — Vue de la Piste.

Un bâtiment qui a jadis accueilli une patinoire à roulettes.

© DR

porte son avis.

Ancienne patinoire

Cela n'a nullement endormi la pugnacité des riverains et de son comité qui continuent à se battre afin de mettre en exergue la valeur patrimoniale de ce bâtiment qui a jadis accueilli une patinoire à roulettes. Lors des récentes Journées du patrimoine, en bordure du site, ils ont notamment organisé des initiations et démonstrations à la pratique du skateboard (activité d'ailleurs mentionnée dans la brochure des activités organisées pour ce fameux week-end).

« Le projet immobilier est suspendu mais pas arrêté », rappelle Nora Bednarski, qui mène le comité de quartier et a depuis rejoint la liste Ecolo pour les élections

communales. « Une demande de classement a été introduite et les autorités de pouvoir ont fait savoir que la délivrance d'un permis d'urbanisme serait liée à la décision de la Commission des monuments et sites (CRMS). Si le bâtiment, sa structure et/ou sa façade sont classés, le propriétaire devra en tenir compte dans le futur réaménagement des lieux. »

Un dossier qui reste à suivre dans un quartier où les projets immobiliers sont nombreux avec l'ancien couvent des jésuites (rue Washington), l'ancien garage Saab (chaussée de Vleurgat), la maison de repos de la rue Saint-Georges et la clinique Cavell à Uccle. •

Julien SEMNINCKX

Infos ?

Site Internet:

www.unilotunquartier.be